



Paris, jeudi 11 février 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/00662**Modifiant l'avis n° FR/2021/00656****Modifié par l'avis n° FR/2021/00898**

Pris en application :

Code des transports

Crue (Côte d'alerte >4.30)**SEINE - TRAVERSÉE DE PARIS****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 03/02/2021 à 08:30**o **Seine dans Paris**

entre les pk 168.180 (aval entrée du bassin de l'Arsenal) et pk 175.840 (Pont de Grenelles) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que la Seine, dans sa traversée de Paris, est considérée en crue et que la cote de 4,30 m a été dépassée à l'échelle du pont d'Austerlitz.

En conséquence et à compter de ce jour : la navigation est interdite entre le Pont de Grenelle et l'aval de l'entrée du bassin de l'Arsenal.

En dehors de ce secteur, les conducteurs sont invités à prendre des précautions très rigoureuses en raison des variations constantes du régime de la rivière, des caractéristiques des courants et de la présence de nombreux ponts dont certains offrent un gabarit limité.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Directrice adjointe

Signé

Stephanie PEIGNEY-COUDERC